

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel du bureau d'ingénieurs Bruderer S.A., en liquidation**, à Fribourg, venir en aide par les moyens que son conseil juge appropriés, aux membres du personnel de l'entreprise en cas de vieillesse, etc. (FOSC du 21.10.2002, p. 5). Autorité de surveillance: nouvelle dénomination Service de la surveillance des fondations et de la prévoyance professionnelle.  
Journal no 302 du 23.01.2003  
(00836652 / CH-217.0.170.167-6)